



Faculté des sciences économiques, sociales et politiques

ESPO

SPOL2104 **Politique comparée**

[30h] 4 crédits

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

Enseignant(s): Lieven De Winter, André-Paul Frognier
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

L'étudiant devra acquérir une bonne connaissance de l'approche comparative, tant sur le plan épistémologique (le type d'explication spécifique qu'elle comporte) que sur le plan purement méthodologique. Il devra être capable de concevoir le design d'une analyse comparative empirique.

De plus, il sera introduit aux principales théories comparatives des systèmes politiques incluant notamment la comparaison des structures institutionnelles, des systèmes électoraux et des systèmes de partis.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Introduire à la démarche de l'analyse politique comparée, sur les plans théoriques et méthodologiques.

Montrer son caractère essentiel en science politique où la comparaison sert de substitut à l'expérimentation, tant sur le plan de l'analyse que sur l'ingénierie institutionnelle.

Analyser comparativement, surtout dans les sociétés occidentales, les systèmes électoraux et de partis, les partis comme tels, les groupes de pression, les parlements et les gouvernements.

Résumé : Contenu et Méthodes

1ère partie : A.-P. FROGNIER :

1. La comparaison politique comme démarche intellectuelle et comme ingénierie institutionnelle.
2. Méthodologie de la politique comparée :
 - a. La comparaison dans les modes d'explication scientifiques.
 - b. Les stratégies de la politique comparée.
 - c. La logique de la politique comparée.
 - d. Le temps et la comparaison.
 - e. Les problèmes liés à la quantification en politique comparée.

2ème partie : L. DE WINTER :

- a. Les systèmes électoraux (caractéristique - effets).
- b. Les systèmes de partis.
- c. Les partis politiques.
- d. Les groupes de pression.
- e. Les assemblées législatives.
- f. La formation et le fonctionnement des gouvernements.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Examen écrit.

Un syllabus est offert aux étudiants.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

POL21/AP	Première licence en sciences politiques (Affaires publiques)	(3 crédits)	Obligatoire
POL21/RI	Première licence en sciences politiques (Relations internationales)	(3 crédits)	Obligatoire
POLS2M1/AP	Master en sciences politiques, orientation générale (affaires publiques)	(4 crédits)	Obligatoire
POLS2M1/RI	Master en sciences politiques, orientation générale (relations internationales)	(4 crédits)	Obligatoire